



## HONORAIRES DE TRANSACTION

*Biens à usage d'habitation, granges, terrains, garages, parkings*

Les honoraires sont à la charge de la partie prévue au mandat.

<b>Prix de vente</b>	<b>Honoraires TTC</b>
• De 0 € à 19 999 €	Forfait 2 000 €
• De 20 000 € à 29 999 €	Forfait 3 000 €
• De 30 000 € à 39 999 €	Forfait 4 000 €
• De 40 000 € à 59 999 €	Forfait 5 000 €
• De 60 000 € à 89 999 €	Forfait 6 000 €
• De 90 000 € à 149 999 €	7 % du prix net vendeur
• De 150 000 € à 499 999 €	5 % du prix net vendeur
• A partir de 500 000 €	4 % du prix net vendeur

## MANDAT DE RECHERCHE

*Biens à usage d'habitation, granges, terrains, garages, parkings*

Le barème reste inchangé et la charge des honoraires d'agence sera supportée par le mandant, soit l'acquéreur.

## HONORAIRES DE LOCATION (conformes à la loi ALUR)

*Baux d'habitation ou mixte (soumis à la loi du 06 Juillet 1989), locaux meublés et de droit commun, location saisonnière, terrains, autres locations (résidences secondaires, garage, parking, etc.)*

- Les honoraires pour la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail sont de 12 € T.T.C./m<sup>2</sup> (Zones très tendues), 10 € T.T.C./m<sup>2</sup> (Zones tendues) et 8 € T.T.C./m<sup>2</sup> (autres zones) pour chacune des parties (bailleur et locataire)
- Les honoraires liés à l'établissement de l'état des lieux sont de 3 € T.T.C./m<sup>2</sup> pour chacune des parties (bailleur et locataire)
- Les honoraires sont à la charge du bailleur et du locataire pour un montant identique

## HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

- 7,20 % T.T.C. du montant du loyer provision de charges inclus.
- Forfait pour dossier contentieux de 1 200 euros T.T.C.
- Les honoraires sont à la charge du bailleur
- Garantie de Loyers Impayés : 3% T.T.C. du montant du loyer provision de charges inclus.

**Barème applicable à compter du 01 mai 2022.**

**Les prix affichés sont nets, hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.**

**Ce barème constitue un barème maximum**

**TVA au taux en vigueur de 20 %. Inclusive.**